

AVENANT n°8 AU REGLEMENT CADRE DES JEUX 2018 NEXTREGIE

IL EST PREALABLEMENT RAPPELE CE QUI SUIT :

La « Société Organisatrice » :

NEXTREGIE, Société par Actions Simplifiée au capital de 7 866 477 euros, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro B 490 746 112, dont le siège social est situé au 12 rue d'Oradour sur Glane 75015 Paris, agissant pour le compte des annonceurs publicitaires suivants : HARMAN FRANCE SNC. Une société française en nom collectif, au capital de 92 063 570 €, dont le siège social est établi en France au 12 bis, rue des Colonnes-du-Trône 75012 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro B 302 505 680 (numéro de Siret 302 505 680 000 58 - APE 4643Z - Numéro de TVA intracommunautaire FR 87 302 505 680)

Organise du 24/05/2018 au 14/06/2018 le jeu PREDICTOR, gratuit sans obligation d'achat (ci-après dénommés le « Jeu »), annoncé et présenté, en tout ou partie sur les « Sites de la Société Organisatrice » et/ou les « Sites Tiers » suivants :

- Sur le site ombrelle bfmtv.com de la société, à partir duquel sont accessibles les sites rmc.bfmtv.com, bfmbusiness.bfmtv.com, rmc sport.bfmtv.com, hightech.bfmtv.com, mediaplayer.bfmtv.com,
- Sur les pages Facebook, comptes Twitter, Instagram et/ou toute page ou compte d'un autre réseau social des Sites de la Société Organisatrice,

Selon les modalités particulières précisées dans le présent avenant.

Le présent avenant vient détailler les modalités des Jeux définies dans le Règlement Cadre des Jeux NEXTREGIE 2018, déposé le **21 décembre 2017** à l'étude de la SCP SIMONIN LE MAREC GUERRIER, Huissiers de Justice associés, 54 rue Taitbout, 75009 PARIS.

IL EST ARRETE CE QUI SUIT :

1. Conditions de participation

Pour participer au Jeu, l'internaute aura la possibilité de tenter sa chance :

- Par Internet via le(s) site(s) cité(s) en entête des présentes

Les frais de participation relatif à ce mode de participation s'appliquent selon les modalités définies par le Règlement Cadre.

2. Principe et modalités particulières du Jeu :

Dans le cadre de la Coupe du Monde de Football 2018, RMC SPORT ET HARMAN FRANCE SNC lancent « Prédicator », un module de pronostics des scores des matchs de la compétition. Les internautes sont invités à donner leurs pronostics et les comparer à ceux des journalistes et consultants foot RMC SPORT. Les pronostics seront classés par ordre de réussite et remporteront leurs dotations JBL.

En cas d'égalité, les gagnants seront classés ex-aequo et remporteront un même prix.

3. Mode de désignation et information du ou des gagnants :

A la fin de la session du Jeu, le ou les gagnants pourront être désignés selon les modes sélectionnés ci-après :

- Gagnants ayant effectué les meilleurs pronostics

4. Dotations

Le(s) gagnant(s) désigné(s) se verra(ont) attribuer le(s) prix suivant(s) :

- 1ère place au classement : 1 pack JBL comprenant une enceinte Flip4 et un casque E45BT, d'une valeur totale de 240€ TTC
- De la 2ème à la 20ème place : 1 enceinte FLIP4 par personne, soit 19 enceintes Flip4, d'une valeur unitaire de 140€ TTC
- De la 21ème à la 40ème place : 1 casque E45BT par personne, soit 19 casques E45BT, d'une valeur unitaire de 100€ TTC

Les prix seront mis à disposition par JBL Harman, auprès du/des gagnant(s) uniquement suivant les informations fournies sur une base déclarative dans le formulaire de participation au Jeu.